

Projet d'allocution

Monsieur le Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques du Tchad

Messieurs les Ministres

Monsieur le représentant du Secrétaire Général de la CEEAC

Monsieur le Secrétaire Général de la CICOS

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Monsieur le Facilitateur du Partenariat des Forêts du Bassin du Congo

Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des organisations internationales,

Mesdames et messieurs,

(À actualiser en fn participation)

Je voudrais tout d'abord, au nom de la France, renouveler aux autorités tchadiennes les remerciements de tous les membres du partenariat pour l'accueil qu'elles ont réservé à cette 4<sup>e</sup> réunion plénière du Partenariat des Forêts du Bassin du Congo.

Monsieur le Ministre, je vous assure également de toutes nos félicitations et de tout notre soutien pour cette Présidence de la COMIFAC que la République du Tchad va assurer très prochainement.

Mes remerciements vont également à la Facilitation canadienne, au comité d'organisation et à tous les animateurs de cette 4<sup>e</sup> Réunion plénière pour le travail remarquable accompli et pour la qualité des échanges tout au long de cette rencontre ;

1) ~~Contexte particulier de cette 4<sup>e</sup> RdP~~      α    α    α

La tenue de cette rencontre à N'Djamena a une importance symbolique. Les membres du Partenariat des Forêts du Bassin du Congo, se réunissent, en effet, au Tchad, loin de la forêt tropicale humide et dense.

Cette réunion a été l'occasion d'aborder les questions cruciales de l'avenir des forêts sèches, de dépasser l'approche de la déforestation et de la dégradation forestière pour appréhender les problématiques de la dégradation des terres, les menaces de la désertification, les périls que fait courir la destruction des écosystèmes à l'échelle régionale, comme dans le cas du Bassin du Lac Tchad.

Ces questionnements vont prendre une résonance particulière pour les deux années à venir, sous la Présidence du Tchad. C'est l'occasion d'une réflexion nouvelle et d'une action concertée. Le Tchad peut compter sur l'appui de la France et de tous les partenaires du PFBC pour l'accompagner dans ce défi.

1  
pour le rep  
d'ap  
de, esp  
de l'art

Cette 4<sup>e</sup> réunion plénière a montré également qu'il fallait se garder d'une approche sectorielle stricte, dans une vision géographique limitée. Elle a souligné les interrelations Forêts/sols/eau, montré le poids des dynamiques multi-acteurs ainsi que l'importance des interactions entre bassins écologiques. Cela doit nous inciter à une gouvernance politique et environnementale exemplaire : Les organisations sous-régionales, présentes à cette 4<sup>e</sup> Réunion Plénière, en sont les acteurs essentiels. Il faut saluer les efforts accomplis et les encourager à poursuivre dans l'accomplissement de leur mission. Il est vital qu'une collaboration efficace s'installe entre elles, qu'elles soient organisation d'intégration économique comme la CEEAC ou organes

spécialisés, comme la COMIFAC, la CICOS, la CBLT, ... Le PFBC, par son ouverture et son caractère informel, est certainement le cadre qui permettra de favoriser cette dynamique de collaboration.

## 2) *Un engagement renouvelé de la France pour les Forêts tropicales et pour les Forêts du Bassin du Congo*

Les appuis de la France au PFBC sont étroitement liés à ses engagements dans les négociations internationales. J'aimerais insister sur l'importance toute particulière que la France accorde à l'initiative REDD+, qu'elle soutient depuis son lancement. La France a la conviction que REDD+ constitue un gisement de progrès pour le Bassin du Congo, en termes de gestion environnementale, de développement économique et de lutte contre la pauvreté.

La France a soutenu le Partenariat des Forêts du Bassin du Congo et la COMIFAC dès leur création. Le niveau de ses engagements financiers sur la dernière décennie, 164 M€ en appui à la COMIFAC et à ses Etats Membres, est là pour souligner la vitalité de son intervention.

Une réflexion en profondeur sur notre stratégie d'appui aux écosystèmes forestiers tropicaux et au secteur forestier a été menée, en 2011/2012 à travers deux processus.

*adl* - Etudes de capitalisation de 20 ans d'appuis de l'AFD et du FFEM à la gestion durable des forêts et dans le domaine de la biodiversité, dans le Bassin du Congo

L'Agence française de Développement (AFD) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), ont fait le bilan de leur intervention, sur les 20 dernières années, en appui à la gestion durable des forêts et à la préservation de la biodiversité dans le Bassin du Congo.

Cette capitalisation et cette réflexion prospective ont été présentées lors d'une conférence organisée en juin dernier à Brazzaville, avec l'appui des autorités congolaises.

De cette démarche est clairement ressortie la pertinence des appuis de l'AFD pour l'aménagement durable des forêts. Quinze millions d'hectare sous aménagement dans le Bassin du Congo sont également là pour en témoigner. La poursuite de ce type d'appui fait consensus, en veillant toute fois à renforcer les volets sociaux et environnementaux des plans d'aménagement forestier et à accompagner un véritable développement local.

Le bienfondé de l'action de l'AFD, en vue de doter les pays du Bassin du Congo d'outils pour le suivi satellitaire du couvert forestier, a également été mis en exergue. Ces outils vont permettre de faire face aux défis environnementaux actuels et de contribuer à la mise en œuvre du mécanisme REDD+ comme outil de développement.

L'AFD compte maintenir son engagement sur la gestion durable des forêts et la conservation de la biodiversité du Bassin du Congo. A titre indicatif les engagements de l'AFD sur la période 2012-2014 pourraient s'élever à 117 M€ dont 65 M€ correspondant à la mise en œuvre d'accords de conversions de dettes déjà conclus.

*De l'AFD* - 3<sup>e</sup> rapport du Groupe national sur les forêts tropicales

Le Groupe National sur les Forêts Tropicales, groupe informel de contact des acteurs français, a également produit, début 2012, son 3<sup>e</sup> rapport d'orientation. La conclusion de ce rapport est sans équivoque : Elle justifie une mobilisation forte dans les prochaines années sur les enjeux forestiers tropicaux, notamment le climat, la biodiversité, la sécurité alimentaire, l'économie verte et inclusive et les conditions d'existence des communautés locales.

Ce rapport souligne également la nécessité d'une planification territoriale qui doit dépasser les seuls territoires forestiers. Les questions de conservation, de gestion durable et de valorisation des forêts tropicales ne peuvent plus en effet être abordées sans considérer les déterminants extra-forestiers.

Certaines interventions de l'AFD au Tchad illustrent la pertinence de ce constat. Les projets d'appui à la gestion pastorale et de renforcement de l'hydraulique pastorale et plus au Sud, les projets d'appui à la structuration du monde rural ont permis des approches opérationnelle de préservation des patrimoines naturelles et de promotion d'activités économiques durables. Les appuis à la filière gomme arabique illustrent également la prise en compte de la dimension multi-usage de la forêt. Ces expériences sont riches d'enseignement pour tout le Bassin du Congo.

Je vous encourage à consulter ce rapport, accessible en ligne, pour y découvrir les orientations tracées par le Groupe National sur les Forêts Tropicales. Vous y trouverez la confirmation de l'engagement des acteurs français et l'expression de la ferme volonté de la France de soutenir les pays des Bassins du Congo dans la gestion durable de leurs écosystèmes.

*Les) gouvernance et lutte contre la criminalité environnementale <sup>pour aux 3</sup> des priorités absolues*

La France soutient le plan d'action européen sur FLEGT, visant l'application des législations forestières mais au-delà de l'exploitation forestière illégale, une autre menace doit retenir toute notre attention. Le braconnage à grande échelle et le trafic d'espèces protégées prennent des proportions alarmantes, comme l'ont prouvé les épisodes dramatiques récents qui ont affecté les pays de la sous-région et le Tchad, entraînant morts d'hommes et massacre des populations d'éléphants.

Il est de la responsabilité des Etats de s'engager dans la lutte contre ce fléau. Une coopération internationale est indispensable pour intervenir à la fois en amont et en aval de ces trafics organisés. Je peux vous assurer de la vigilance active de la France et de sa disponibilité pour coopérer à la répression de cette criminalité.

Il n'y aura cependant pas de réponse efficace au niveau du terrain sans un dialogue et une action concertée au niveau régional. Il est donc crucial de disposer de structures régionales performantes et efficaces, Je suis persuadé que la CEEAC et la COMIFAC sauront relever ce défi. Le PFBC, par sa capacité d'information et de mobilisation, aura également un rôle essentiel à jouer.

*4) Engagement renouvelé de la France <sup>α α α</sup> et soutien à la facilitation et à la COMIFAC.*

*aporté à l'AFD*  
La France est convaincue de l'importance du rôle du PFBC, dans sa contribution au dialogue entre partenaires et dans l'instauration d'une gouvernance rénovée. En tant que membre et durant son mandat de facilitation, La France a prouvé son attachement au PFBC et sa volonté de le voir se renforcer. Elle a contribué également de manière constante au renforcement institutionnel du secrétariat exécutif de la COMIFAC, à travers notamment les financements de l'AFD.

Je félicite le Canada pour les efforts déployés sans relâche au cours de cette facilitation qui s'achève et pour les résultats obtenus. Je tiens aussi à souligner le dévouement et les hautes qualités humaines de l'équipe de la facilitation. J'en remercie sincèrement tous les membres, au nom des partenaires.

→ Les contours d'une future facilitation se dessinent. Notre prochain défi sera d'aboutir à la désignation rapide du nouveau facilitateur, à la finalisation d'une feuille de route pour la facilitation à venir, et à la définition des modalités d'appui des partenaires qui souhaiteront participer à sa mise en œuvre. La France est, bien sûr, prête à soutenir la nouvelle facilitation et à se joindre au collège des partenaires qui l'appuieront.

Je réitère mes félicitations à l'adresse des autorités tchadiennes et du comité d'organisation de cette 4<sup>e</sup> réunion des partenaires pour l'excellence de leur accueil et le parfait déroulement de cette rencontre, et vous remercie pour votre aimable attention.